



Politique environnementale du Groupe CEME

Le secteur du bâtiment et de la construction représente 44 % de l'énergie consommée en France, et est à l'origine de plus de 123 millions de tonnes de CO2 chaque année, ce qui en fait le plus gros consommateur d'énergie et l'un des domaines clé dans la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique.

Le Groupe CEME, entreprise de référence pour l'efficacité énergétique et le confort thermique est de par son activité au cœur de ces enjeux. Notre politique est donc d'accompagner nos clients dans la mise en œuvre de solutions visant à optimiser la consommation énergétique et réduire l'empreinte carbone de leurs installations.

Dans le cadre des projets qui nous sont confiés :

- Nous coopérons avec le client et le maître d'œuvre pour une conception optimisée des installations, en s'inscrivant dans les meilleurs standards du cadre réglementaire conçu par les pouvoirs publics pour atteindre la neutralité carbone : RT2012, RE2020, Décret Tertiaire et Loi de Transition Energétique,
- Nous développons les savoir-faire pour concevoir et mettre en œuvre les solutions les plus efficaces énergétiquement (pompes à chaleur, géothermie, biomasse, panneaux photovoltaïques, free cooling ...),
- Nous intégrons à nos installations les équipements les plus performants et économes en énergie pour la production et la distribution,
- Nous proposons nos solutions de régulation et de Gestion Technique du Bâtiment.

Dans nos opérations de maintenance, nous privilégions la durabilité des équipements et le recours à des solutions répondant aux meilleurs standards environnementaux (gaz frigorigène...).

Acteur de la transition énergétique et écologique, le Groupe CEME se doit également d'être exemplaire en matière de respect de l'environnement dans le cadre de l'ensemble de ses opérations.

Cet état d'esprit guide l'action de l'ensemble de nos collaborateurs – et partenaires – au quotidien, que cela soit sur nos chantiers, dans nos ateliers et dans nos bureaux.

Dans ce cadre, nous menons des actions pour :

- Limiter et recycler les emballages,
- Trier et traiter les déchets,
- Limiter les nuisances sonores,
- Optimiser les déplacements de nos équipes,
- Optimiser les consommations d'énergie et de fournitures sur nos sites.

La mise en œuvre de cette politique s'inscrit dans le cadre de la certification ISO 14001, obtenue pour l'ensemble de nos agences. Et plus largement de la certification Ecovadis, organisme de référence pour la notation en RSE.

Cette certification nous engage au quotidien dans une démarche de progrès qui place la Responsabilité environnementale au cœur de notre stratégie.

Jean de Vauxclairs
Président